
Observatoire des Politiques Culturelles

Avertissement

Le présent document contient les premiers résultats de l'étude menée en 2004 par le Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne (CREW) pour le compte de l'Observatoire, sur l'évolution des dépenses culturelles de la Communauté française : il fournit les données d'ensemble, et les rapporte au Produit Intérieur communautaire, à la population, etc.

Il sera remplacé par un document final, dans le courant du mois de février 2005, comportant les données d'ensemble et détaillant les dépenses par Divisions organiques, par programmes, etc.

Janvier 2005

Michel JAUMAIN
Directeur de l'OPC



FUNDP

Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne
Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion

Convention de recherche entre la Communauté française
et les Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur (Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne)

SERIES CHRONOLOGIQUES DES DEPENSES CULTURELLES DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE (1981-2003)

Chercheur : Régine Paque
Professeur : Robert Deschamps

ETU.2004-2
Décembre 2004

Table des matières

Introduction	2
Evolution globale des crédits culturels	3
1. Cadre d'analyse	3
Périmètre des crédits culturels.....	3
Eléments d'analyse et explications méthodologiques	5
2. Evolution des dépenses de 1981 à 2003	7
Premier scénario	7
Second scénario.....	8
3. Dépenses culturelles par rapport au nombre d'habitants	9
Premier scénario	10
Second scénario.....	12
4. Dépenses culturelles par rapport au PIB communautaire.....	13
Premier scénario	14
Second scénario.....	16
5. Dépenses culturelles par rapport aux dépenses d'enseignement	17
Premier scénario	18
Second scénario.....	20
6. Poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de la	
Communauté	21
Premier scénario	22
Second scénario.....	23

Introduction

Le présent rapport est le fruit d'une étude¹ commandée par l'Observatoire des Politiques Culturelles du Ministère de la Communauté française². Elle fait suite à une première étude que l'Observatoire avait initiée en 2002, dont les résultats sont disponibles sur son site.

Rappelons qu'il s'agissait de créer un outil qui permette de saisir, sur longue période (1981 – 2001), l'évolution des crédits consacrés par la Communauté française de Belgique aux domaines artistiques et culturels, et ce au niveau des « divisions organiques », des « programmes » et « activités », (termes « structurant » depuis 1993 les budgets du Ministère). Comme la présentation budgétaire apparaissait nettement autre avant cette date, il s'agissait également de vérifier à quelles conditions il était possible de rétroprojeter, totalement ou partiellement, la structuration actuelle des programmes sur les années de début de série. Le « passage » par les unités d'identification des crédits que sont les « allocations de base », et qui, rassemblées, forment un programme, était donc un passage obligé dans le cadre de cette vérification. Dans un second temps, nous avons étudié l'évolution des séries ainsi constituées et les avons référées à des données « externes » afin de construire des ratios et indicateurs pertinents.

L'étude actuelle porte sur la mise à jour des séries chronologiques réalisées à l'époque pour les années 1981 à 2001 et l'approfondissement de certains éléments laissés en suspend. Elle a bénéficié de la consultance de la SOCOMINE pour le traitement d'un ensemble de problèmes informatiques. Les données rassemblées en 2002 et aujourd'hui complétées par les années 2002 et 2003 ont été converties en euros.

¹ Réalisée par Régine Paque sous la direction du Professeur Robert Deschamps.

² Les diverses étapes du travail ont été régulièrement discutées avec Michel Jaumain, Directeur de l'Observatoire.

Evolution globale des crédits culturels

1. Cadre d'analyse

Les matières culturelles couvertes par cette étude sont identiques aux matières retenues en 2002, à savoir :

- les arts de la scène,
- le livre,
- l'éducation permanente et la jeunesse,
- le patrimoine culturel et les arts plastiques,
- les affaires générales de la culture,
- l'audiovisuel et les multimédias,
- l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique,
- l'enseignement artistique,
- les infrastructures culturelles,
- certains projets en lien avec la culture
- le Commissariat Général aux Relations Internationales.

Périmètre des crédits culturels

La détermination du périmètre des crédits culturels est une première question qui a été traitée de manière pratique et en fonction du type de données de base disponible. Deux « scénarii » ont été retenus pour délimiter les dépenses culturelles.

Pour établir un **premier périmètre (A)**, ont été prises en compte les allocations historiques reliées aux divisions organiques actuelles suivantes :

- 20 : Affaires générales de la Culture,
- 21 : Promotion des Arts de la Scène,
- 22 : Livre,
- 23 : Jeunesse et Education permanente,
- 24 : Patrimoine et Arts plastiques,
- 25 : Audiovisuel et Multimédia,
- 46 : Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique,
- 57 : Enseignement artistique, et
- 15 : Infrastructures (uniquement pour la partie concernant les infrastructures culturelles).

Les dépenses du personnel de l'Administration qui, dans le passé, étaient versées aux divisions organiques 20 à 25 n'ont pas été incluses dans ce périmètre, comme ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les dépenses de personnel sont aujourd'hui regroupées à la division 11

(Affaires générales du Secrétariat général) et leur ventilation n'est disponible qu'à partir de 1998.

Pour l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et pour l'enseignement artistique, les dépenses de personnel ont été comptabilisées car elles figurent de façon distincte au budget pour toute la période sur laquelle porte cette étude.

Les moyens alloués à des compétences transférées aux Régions (comme la gestion des monuments et sites, en 1989) n'ont pas été pris en compte, puisque la structure budgétaire de référence est celle du budget 2003.

Sur base de cette sélection, nous omettons cependant une partie des dépenses de la Communauté française qui peuvent aussi être réputées culturelles. Un **second scénario (B)**, couvrant un champ culturel plus vaste, a donc été envisagé. Les éléments que nous avons ainsi ajoutés sont les suivants :

- Pour la division 11 (Affaires générales du Secrétariat général), quatre programmes d'activités ont été ajoutés :
 - 18 : Observatoire des politiques culturelles ;
 - 31 : Information, promotion ... de la langue, de la culture françaises et de la Communauté française ;
 - 33 : Communauté germanophone ;
 - 34 : Manifestations diverses.

Les données relatives à la bibliothèque, à la cinémathèque et au centre de documentation du Secrétariat général font également partie du périmètre de la culture. Mais comme les montants alloués à ces services pour les années antérieures à 1992 n'ont pu être identifiés et rassemblés, il a été décidé de ne pas en tenir compte.

- De la division 14 (Relations internationales et actions FSE), ont été retenus les programmes d'activités :
 - 11, reprenant la dotation au CGRI ;
 - et 12, concernant les interventions diverses dans le cadre des relations internationales.

L'incorporation de la dotation au CGRI pose des questions de nature méthodologique, la « dépense culturelle finale » de l'organisme ne pouvant être confondue avec cette même dotation. En outre, cette dernière contribue à financer le personnel de l'organisme, et l'on avait adopté comme point de vue celui de « neutraliser » des dépenses de cette nature. Dans le cadre du second scénario, toute la dotation au CGRI est cependant retenue : il s'agit d'une vision maximaliste des dépenses culturelles de cet organisme.

Le crédit variable pour le financement de programmes d'action ou de formation et de réinsertion professionnelles dans le domaine des matières culturelles (figurant au programme

2 - « Actions du Fonds social européen » - de la DO 14) n'a, quant à lui, pas du tout été pris en compte car, quoique figurant dans le budget de la Communauté, il correspond à des moyens européens et non à des crédits de la Communauté française.

Non seulement le cas du CGRI a invité à des réflexions méthodologiques quant au balisage des crédits culturels publics, mais également ceux de la RTBF³ et du Centre du Cinéma et de l'Audiovisuel⁴, tous deux acteurs de la sphère publique et disposant, en plus de leur dotation, de recettes propres ou institutionnelles. Fallait-il retenir l'ensemble des dépenses de ces opérateurs ? Pour être cohérent, il eût fallu intégrer, dans cette hypothèse, les données sur la vingtaine d'années considérées. En l'état, seules ont été retenues les dotations à ces deux organismes.

- Parmi les divisions 50 (Affaires pédagogiques et pilotage de l'enseignement), 52 (Enseignement secondaire) et 55 (Enseignement supérieur hors université et Hautes Ecoles), seules quelques allocations en lien avec la culture ont été retenues.
- Enfin précisons que pour les années 1981 à 1984, des allocations des matières culturelles n'ont pu être précisément reliées aux divisions organiques actuelles. Ces données ont cependant été introduites et conservées dans le second périmètre.

Éléments d'analyse et explications méthodologiques

Les données sont présentées en euros. Les montants antérieurs à 2001 ont donc été convertis.

Pour les deux ensembles de dépenses en lien avec la culture, plusieurs éléments ont été analysés :

- l'évolution des dépenses totales en euros courants et constants (base 2003),
- les dépenses (en euros constants) par habitant de la Communauté française,
- les dépenses en fonction du Produit Intérieur Brut (PIB) estimé de la Communauté française,
- les dépenses de culture par rapport aux dépenses d'enseignement en Communauté française,
- le poids de la culture dans l'ensemble du budget communautaire⁵.

Le **taux de croissance annuel (tca)** de ces différents ratios et grandeurs a été calculé. Précisons que la croissance d'une grandeur se décrit comme le quotient de la grandeur au temps j par cette même grandeur au temps initial. Ainsi la valeur 100 qui devient 200 au

³ Entreprise publique autonome à caractère culturel

⁴ Service à Gestion séparée

⁵ Ce rapport est uniquement calculé pour les années 1994 à 2003. En effet, à partir de 1994, les compétences à charge de la Communauté française n'ont plus connu de changement.

temps j connaît une croissance de 2 (elle double). En terme relatif (taux de croissance global exprimés en pourcentage), sa progression est de 100 %.

Le **taux de croissance global (tcg)** sur la période allant de 1984 à 2003 est mesuré, selon la formule suivante :

$$tcg_{j,2003} = \frac{y_{2003} - y_j}{y_j},$$

où j est l'année de départ (1984 dans la plupart des cas, et une année postérieure lorsque les données ne sont pas disponibles pour le début de la période couverte par l'étude) et y_j le montant budgétisé pour l'année j .

.En effet, même si les données présentées dans les tableaux qui suivront commencent en 1981, nous n'intégrons pas les trois premières années dans le calcul des différents éléments présentés en fin de tableaux. Il s'avère en fait que les montants reconstitués pour ces premières années présentent des incohérences dues à certaines approximations faites, faute de mieux, lors du reclassement des données.

Afin de permettre une analyse plus fine des données, le **taux de croissance annuel moyen (tcam)** a été calculé, sur base du taux de croissance global :

$$tcam_{j,2003} = \left[(1 + tcg_{j,2003})^{\frac{1}{2003-j}} \right] - 1$$

A comparer à ce taux annuel moyen, a également été établie la **moyenne arithmétique des taux de croissance annuels** et la **variance** de cette série de données :

$$s^2 = \frac{1}{2003 - j} \sum_{t=j}^{2003} (y_t - r_{j,2003})^2$$

où $r_{j,2003}$ est la moyenne arithmétique des taux de croissance annuels et y_t le montant budgétisé pour l'année t .

La variance est une mesure de dispersion par rapport à la moyenne. Elle permet de voir si les données des différentes années s'écartent plus ou moins de la moyenne.

Le passage vers les euros constants se fait sur base de l'indice des prix à la consommation. Nous n'aurions pu le faire sur base de l'indice santé car celui-ci n'est pas disponible sur toute la période que nous couvrons.

2. Evolution des dépenses de 1981 à 2003

Premier scénario

Tableau 1. Evolution des crédits alloués à la culture de 1981 à 2003⁶

	en euros courants	taux de croissance annuel nominal	indice des prix à la consommation (base 2003)	en euros constants (base 2003)	taux de croissance annuel réel
1981	225 540 966		53,2297	423 712 267	
1982	231 103 696	2,47%	57,8749	399 316 161	-5,76%
1983	273 414 163	18,31%	62,3090	438 803 551	9,89%
1984	268 230 710	-1,90%	66,2605	404 812 312	-7,75%
1985	287 910 976	7,34%	69,4866	414 340 542	2,35%
1986	298 377 041	3,64%	70,3860	423 915 503	2,31%
1987	301 183 196	0,94%	71,4793	421 357 038	-0,60%
1988	310 675 039	3,15%	72,3092	429 648 239	1,97%
1989	323 887 764	4,25%	74,5558	434 423 033	1,11%
1990	334 601 722	3,31%	77,1268	433 833 489	-0,14%
1991	349 212 566	4,37%	79,6066	438 672 734	1,12%
1992	345 388 809	-1,09%	81,5394	423 584 960	-3,44%
1993	362 155 087	4,85%	83,7854	432 241 363	2,04%
1994	393 602 860	8,68%	85,7774	458 865 356	6,16%
1995	414 825 024	5,39%	87,0366	476 609 877	3,87%
1996	414 971 282	0,04%	88,8332	467 135 326	-1,99%
1997	424 319 346	2,25%	90,2789	470 009 281	0,62%
1998	441 047 201	3,94%	91,1398	483 923 556	2,96%
1999	449 914 353	2,01%	92,1599	488 188 712	0,88%
2000	470 529 178	4,58%	94,5065	497 879 997	1,99%
2001	488 977 414	3,92%	96,8421	504 922 574	1,41%
2002	498 351 000	1,92%	98,4336	506 281 322	0,27%
2003	522 106 000	4,77%	100,0000	522 106 000	3,13%
1984-2003	7 700 266 568	94,65%		9 132 751 214	28,97%
moyenne arithmétique tca		3,59%			1,37%
tcam		3,57%			1,35%
variance		0,05%			0,04%

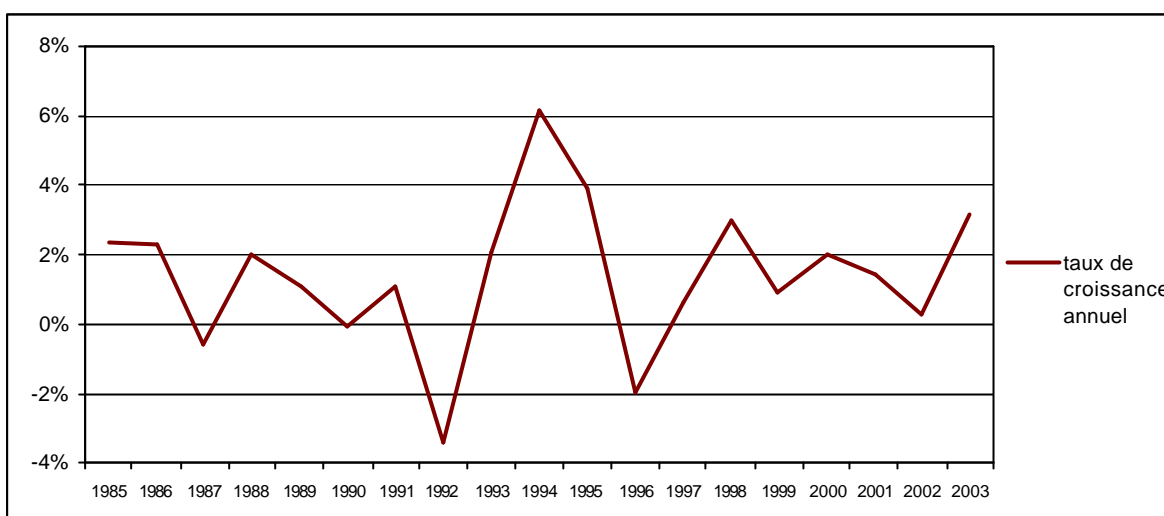
Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

En euros courants, de 1984 à 2003, les dépenses comprises dans ce périmètre augmentent de près de 95 % ; en euros constants elles ont été multipliées par 1,29. Entre 1985 et 2003, nous relevons un taux de croissance annuel réel négatif à quatre reprises.

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses exprimées en euros courants est de 3,57 % et en euros constants il est de 1,35 %. Les moyens octroyés à la culture sont donc en augmentation pendant la période considérée. La variance est relativement faible.

⁶ Rappelons que ce tableau est construit sur base des divisions 20 à 25, 46, 57 et une partie de la division 15.

Graphique 1. Taux de croissance annuels des dépenses de culture exprimées en euros constants de 1985 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Second scénario

Tableau 2. Evolution des crédits alloués à la culture de 1981 à 2003, selon le périmètre élargi⁷

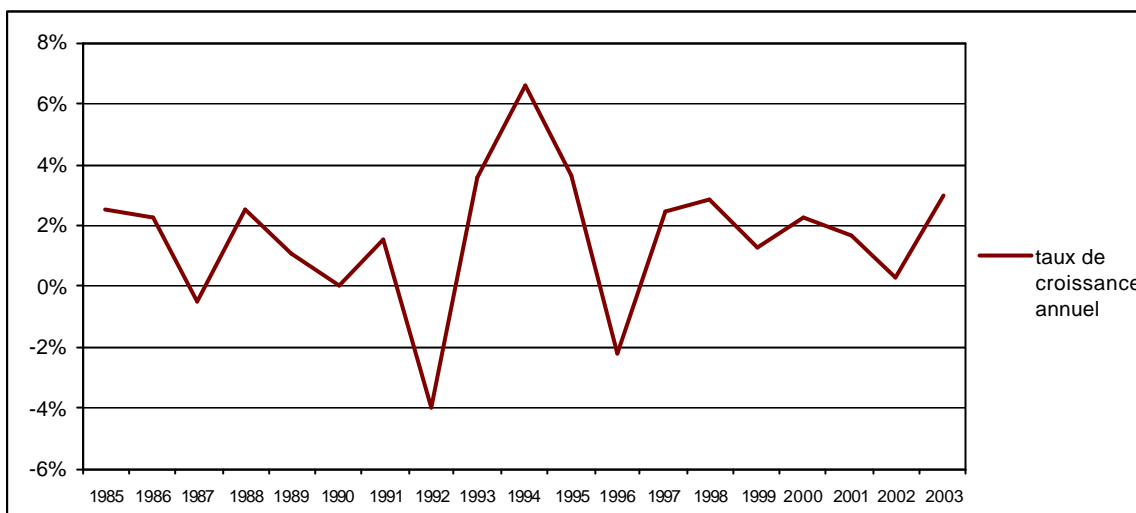
	en euros courants	taux de croissance annuel nominal	indice des prix à la consommation (base 2003)	en euros constants (base 2003)	taux de croissance annuel réel
1981	237 340 697		53,2297	445 879 819	
1982	242 350 626	2,11%	57,8749	418 749 345	-6,08%
1983	286 569 873	18,25%	62,3090	459 917 205	9,83%
1984	278 143 972	-2,94%	66,2605	419 773 353	-8,73%
1985	298 957 112	7,48%	69,4866	430 237 337	2,49%
1986	309 651 239	3,58%	70,3860	439 933 180	2,25%
1987	312 841 628	1,03%	71,4793	437 667 252	-0,52%
1988	324 507 498	3,73%	72,3092	448 777 847	2,54%
1989	338 203 615	4,22%	74,5558	453 624 547	1,08%
1990	350 085 151	3,51%	77,1268	453 908 790	0,06%
1991	366 996 448	4,83%	79,6066	461 012 434	1,56%
1992	360 973 875	-1,64%	81,5394	442 698 491	-3,97%
1993	384 143 243	6,42%	83,7854	458 484 789	3,57%
1994	419 289 587	9,15%	85,7774	488 811 147	6,61%
1995	440 913 339	5,16%	87,0366	506 583 836	3,64%
1996	440 244 026	-0,15%	88,8332	495 584 986	-2,17%
1997	458 434 453	4,13%	90,2789	507 797 840	2,46%
1998	476 255 519	3,89%	91,1398	522 554 646	2,91%
1999	487 958 572	2,46%	92,1599	529 469 365	1,32%
2000	511 743 956	4,87%	94,5065	541 490 499	2,27%
2001	533 372 666	4,23%	96,8421	550 765 519	1,71%
2002	543 879 000	1,97%	98,4336	552 533 814	0,32%
2003	569 250 000	4,66%	100,0000	569 250 000	3,03%
1984-2003	8 205 844 897	104,66%		9 710 959 673	35,61%
moyenne arithmétique tca		3,87%			1,64%
tcam		3,84%			1,62%
variance		0,06%			0,05%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

⁷ Il s'agit du second scénario présenté précédemment.

Pour la période allant de 1984 à 2003, la croissance des dépenses est quelque peu supérieure dans ce second scénario. Le taux de croissance nominal annuel moyen approche les 4%. En termes réels (euros constants), ce taux est de 1,62 % et le taux de croissance annuel réel n'est négatif que pour trois années.

Graphique 2. Taux de croissance annuels des dépenses de culture élargies exprimées en euros constants de 1985 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

3. Dépenses culturelles par rapport au nombre d'habitants

Le nombre exact d'habitants de la Communauté française n'est pas connu. Celui-ci a donc été estimé comme étant égal à la population de la Région wallonne, augmentée de 80 % de la population de la Région bruxelloise⁸ et diminuée de la population de la Communauté germanophone, sur base des données disponibles en la matière auprès de l'Institut National des Statistiques.

Nous rapportons les dépenses d'une année au nombre d'habitants en date du premier janvier de la même année.

⁸ Il s'agit de la clé institutionnelle appliquée à la Région bruxelloise : 80 % en faveur de la Région wallonne et 20 % en faveur de la Région flamande.

Premier scénario

Tableau 3. Evolution des dépenses culturelles rapportées au nombre d'habitants de 1981 à 2003⁹

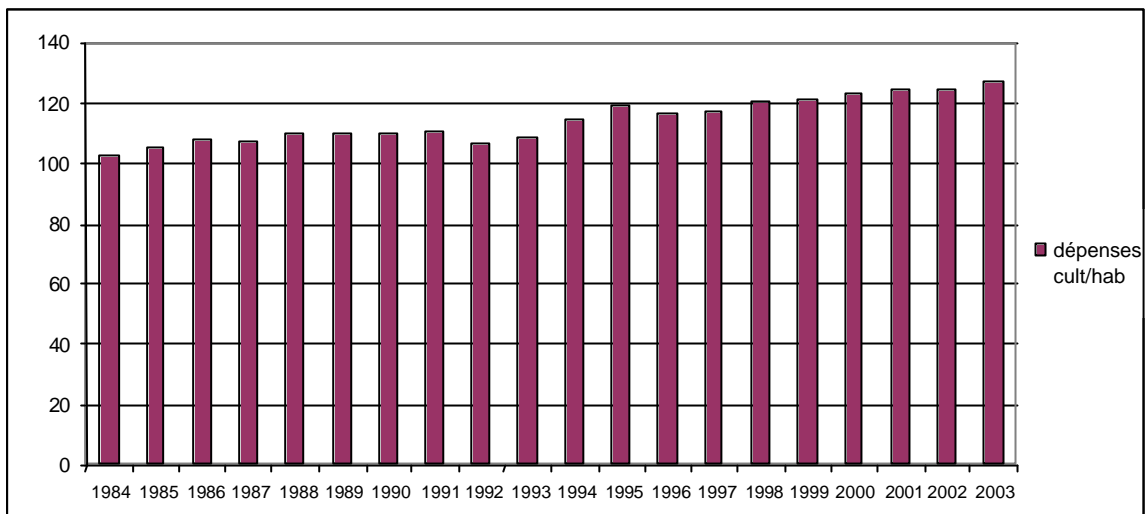
	nombre d'habitants	en euros courants			en euros constants (2003)		
		dépenses culturelles	dépenses culturelles/hab	taux de croissance annuel nominal	dépenses culturelles	dépenses culturelles/hab	taux de croissance annuel réel
1981	3 960 034	225 540 966	56,95		423 712 267	107,00	
1982	3 948 971	231 103 696	58,52	2,75%	399 316 161	101,12	-5,49%
1983	3 939 218	273 414 163	69,41	18,60%	438 803 551	111,39	10,16%
1984	3 928 009	268 230 710	68,29	-1,62%	404 812 312	103,06	-7,48%
1985	3 925 585	287 910 976	73,34	7,40%	414 340 542	105,55	2,42%
1986	3 920 949	298 377 041	76,10	3,76%	423 915 503	108,12	2,43%
1987	3 917 977	301 183 196	76,87	1,02%	421 357 038	107,54	-0,53%
1988	3 918 986	310 675 039	79,27	3,12%	429 648 239	109,63	1,94%
1989	3 944 436	323 887 764	82,11	3,58%	434 423 033	110,14	0,46%
1990	3 948 162	334 601 722	84,75	3,21%	433 833 489	109,88	-0,23%
1991	3 959 470	349 212 566	88,20	4,07%	438 672 734	110,79	0,83%
1992	3 968 713	345 388 809	87,03	-1,33%	423 584 960	106,73	-3,66%
1993	3 985 152	362 155 087	90,88	4,42%	432 241 363	108,46	1,62%
1994	3 995 054	393 602 860	98,52	8,41%	458 865 356	114,86	5,90%
1995	4 005 191	414 825 024	103,57	5,13%	476 609 877	119,00	3,60%
1996	4 003 628	414 971 282	103,65	0,07%	467 135 326	116,68	-1,95%
1997	4 011 580	424 319 346	105,77	2,05%	470 009 281	117,16	0,42%
1998	4 019 128	441 047 201	109,74	3,75%	483 923 556	120,41	2,77%
1999	4 025 550	449 914 353	111,76	1,85%	488 188 712	121,27	0,72%
2000	4 036 139	470 529 178	116,58	4,31%	497 879 997	123,36	1,72%
2001	4 046 945	488 977 414	120,83	3,64%	504 922 574	124,77	1,14%
2002	4 069 980	498 351 000	122,45	1,34%	506 281 322	124,39	-0,30%
2003	4 090 312	522 106 000	127,64	4,25%	522 106 000	127,64	2,61%
1984-2003				86,92%			23,86%
moyenne arithmétique tca				3,37%			1,15%
tcam				3,35%			1,13%
variance				0,05%			0,04%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Selon l'univers de la culture retenu ici, la Communauté française a dépensé, en 2003, 127 euros par habitant pour soutenir la culture. Pour la période considérée (1984-2003), le taux de croissance moyen des dépenses culturelles par habitant est inférieur au taux de croissance annuel moyen des dépenses culturelles (1,13 % au lieu de 1,35 %). Pour cinq années, nous remarquons que les dépenses culturelles par habitant exprimées en euros constants sont en diminution. La variance est faible.

⁹ Ce tableau est construit sur base des divisions 20 à 25, 46, 57 et d'une partie de la division 15.

Graphique 3. Evolution des dépenses culturelles exprimées en euros constants (scénario 1) rapportées au nombre d'habitants de 1984 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Second scénario

Tableau 4. Evolution des dépenses culturelles élargies rapportées au nombre d'habitants de 1981 à 2003¹⁰

	nombre d'habitants	en euros courants			en euros constants (2003)		
		dépenses culturelles	dépenses culturelles/hab	taux de croissance annuel nominal	dépenses culturelles	dépenses culturelles/hab	taux de croissance annuel réel
1981	3 960 034	237 340 697	59,93		445 879 819	112,59	
1982	3 948 971	242 350 626	61,37	2,40%	418 749 345	106,04	-5,82%
1983	3 939 218	286 569 873	72,75	18,54%	459 917 205	116,75	10,10%
1984	3 928 009	278 143 972	70,81	-2,66%	419 773 353	106,87	-8,47%
1985	3 925 585	298 957 112	76,16	7,55%	430 237 337	109,60	2,56%
1986	3 920 949	309 651 239	78,97	3,70%	439 933 180	112,20	2,37%
1987	3 917 977	312 841 628	79,85	1,11%	437 667 252	111,71	-0,44%
1988	3 918 986	324 507 498	82,80	3,70%	448 777 847	114,51	2,51%
1989	3 944 436	338 203 615	85,74	3,55%	453 624 547	115,00	0,43%
1990	3 948 162	350 085 151	88,67	3,42%	453 908 790	114,97	-0,03%
1991	3 959 470	366 996 448	92,69	4,53%	461 012 434	116,43	1,27%
1992	3 968 713	360 973 875	90,95	-1,87%	442 698 491	111,55	-4,20%
1993	3 985 152	384 143 243	96,39	5,98%	458 484 789	115,05	3,14%
1994	3 995 054	419 289 587	104,95	8,88%	488 811 147	122,35	6,35%
1995	4 005 191	440 913 339	110,09	4,89%	506 583 836	126,48	3,37%
1996	4 003 628	440 244 026	109,96	-0,11%	495 584 986	123,78	-2,13%
1997	4 011 580	458 434 453	114,28	3,93%	507 797 840	126,58	2,26%
1998	4 019 128	476 255 519	118,50	3,69%	522 554 646	130,02	2,71%
1999	4 025 550	487 958 572	121,22	2,29%	529 469 365	131,53	1,16%
2000	4 036 139	511 743 956	126,79	4,60%	541 490 499	134,16	2,00%
2001	4 046 945	533 372 666	131,80	3,95%	550 765 519	136,09	1,44%
2002	4 069 980	543 879 000	133,63	1,39%	552 533 814	135,76	-0,25%
2003	4 090 312	569 250 000	139,17	4,14%	569 250 000	139,17	2,51%
1984-2003				96,54%			30,23%
moyenne arithmétique tca				3,65%			1,42%
tcam				3,62%			1,40%
variance				0,06%			0,05%

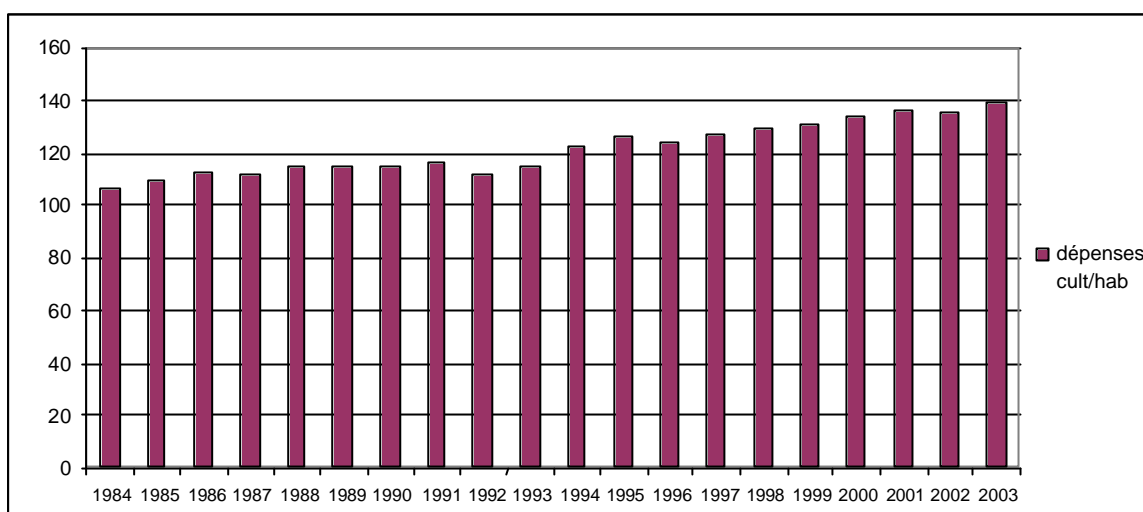
Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Dans cette seconde approche, les moyens octroyés à la culture par habitant sont, en 2003, supérieurs de 11,57 euros aux montants calculés en prenant une définition plus restreinte de la culture. Il s'agit d'une différence appréciable.

Le taux de croissance annuel moyen est supérieur selon ce scénario et vaut 1,40 %.

¹⁰ Par rapport au tableau précédent, nous avons, en plus, tenu compte des certaines dépenses inscrites aux divisions organiques 11, 14, 50, 52 et 55.

Graphique 4. Evolution des dépenses culturelles exprimées en euros constants rapportées au nombre d'habitants de 1984 à 2003 selon le périmètre élargi



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

4. Dépenses culturelles par rapport au PIB communautaire

Le PIB communautaire n'étant pas calculé par l'Institut des Comptes Nationaux (ICN), nous avons estimé celui-ci sur base des PIB régionaux qui eux, sont disponibles auprès de l'ICN.

Le calcul des PIB régionaux s'effectue sur base de quatre unités territoriales : la Région wallonne, la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et une unité extra-régionale. Entre dans cette dernière catégorie la production économique belge produite en dehors du territoire géographique de la Belgique. Sont ici couvertes les forces belges en Allemagne et les enseignants en Allemagne et les ambassades belges à l'étranger.

Dans le total du PIB, la part de cette unité extra-régionale est de 0,1 % pour 1996 et les années suivantes¹¹. Les PIB régionaux calculés dans le module macro-économique développé au sein du CREW intègrent la composante extra-régionale qui est ventilée entre les régions au prorata de leur part de PIB calculée en dehors de cette composante.

Le PIB communautaire a donc été estimé comme suit, sur base des PIB régionaux :

$$PIB_{CF} = PIB_{RW} + 80\% * PIB_{RB} - \left(\frac{pop_{CG}}{pop_{RW}} \right) * PIB_{RW}$$

Afin d'être cohérent avec l'estimation retenue pour la population, une partie du PIB de la Région wallonne correspondant à la part de la population de la Communauté germanophone dans la population de la Région wallonne a été retirée¹².

Depuis 1995, les PIB régionaux sont calculés par l'ICN sur base de la méthodologie SEC 95¹³ alors qu'auparavant, ce calcul était fait sur base du SEC 79. L'ICN n'a pas publié de

¹¹ En 1995, l'unité extra-régionale représentait 0,2 % du PIB du royaume.

¹² Entre 1981 et 2003, la population germanophone représente de 2,01 % à 2,12 % de la population wallonne.

rétropolations SEC 95 des agrégats régionaux. Les séries régionales entre 1981 et 1994 doivent donc être estimées. Les rétropolations effectuées au sein du Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne consistent à appliquer rétrospectivement les taux de croissance des séries nominales connues en SEC 79¹⁴ à la première valeur en SEC 95 publiée par l'ICN¹⁵.

Les PIB régionaux de 2003 n'ont pas encore été publiés par l'ICN. Nous avons donc retenu pour cette année les valeurs estimées par le CREW.

Premier scénario

Tableau 5. Evolution des dépenses culturelles par rapport au PIB communautaire de 1981 à 2003¹⁶

	dépenses totales (en euros courants)	estimation du PIB (en euros courants)	dépenses culturelles / PIB	taux de croissance annuel*
1981	225 540 966	39 309 366 992	0,574%	
1982	231 103 696	42 187 429 877	0,548%	-4,52%
1983	273 414 163	44 418 511 370	0,616%	12,37%
1984	268 230 710	47 426 498 319	0,566%	-8,12%
1985	287 910 976	50 331 142 789	0,572%	1,14%
1986	298 377 041	52 809 354 538	0,565%	-1,23%
1987	301 183 196	54 661 007 848	0,551%	-2,48%
1988	310 675 039	57 820 509 995	0,537%	-2,49%
1989	323 887 764	61 855 301 936	0,524%	-2,55%
1990	334 601 722	64 842 680 114	0,516%	-1,45%
1991	349 212 566	68 219 960 985	0,512%	-0,80%
1992	345 388 809	71 558 434 234	0,483%	-5,71%
1993	362 155 087	73 314 687 385	0,494%	2,34%
1994	393 602 860	76 407 696 575	0,515%	4,28%
1995	414 825 024	78 602 085 819	0,528%	2,45%
1996	414 971 282	80 727 183 201	0,514%	-2,60%
1997	424 319 346	83 892 040 454	0,506%	-1,60%
1998	441 047 201	87 659 092 009	0,503%	-0,52%
1999	449 914 353	91 171 673 650	0,493%	-1,92%
2000	470 529 178	95 222 981 434	0,494%	0,13%
2001	488 977 414	97 540 942 402	0,501%	1,45%
2002	498 351 000	99 816 749 009	0,499%	-0,41%
2003	522 106 000	102 547 838 230	0,509%	1,98%
1984-2003	7 700 266 568	1 496 427 860 928	0,515%	-9,98%
moyenne arithmétique tca				-0,53%
tcam				-0,55%
variance				0,06%

* : Nous travaillons sur base des données en euros courants. Comme nous calculons le taux de croissance d'un rapport entre deux valeurs, celui-ci est le même, que nous le calculons en termes nominaux ou en termes réels.
Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, calculs CREW ; Comptes régionaux, Agrégats par branche d'activité 1995-1999, ICN (aussi disponible sur site Internet Belgostat) et projections régionales CREW.

¹³ Système Européen des Comptes nationaux et régionaux.

¹⁴ En SEC 79, taux de croissance régionaux entre 1981 et 1994 issus des *Comptes régionaux 1975-1997* et disponibles sur le site Belgostat.be.

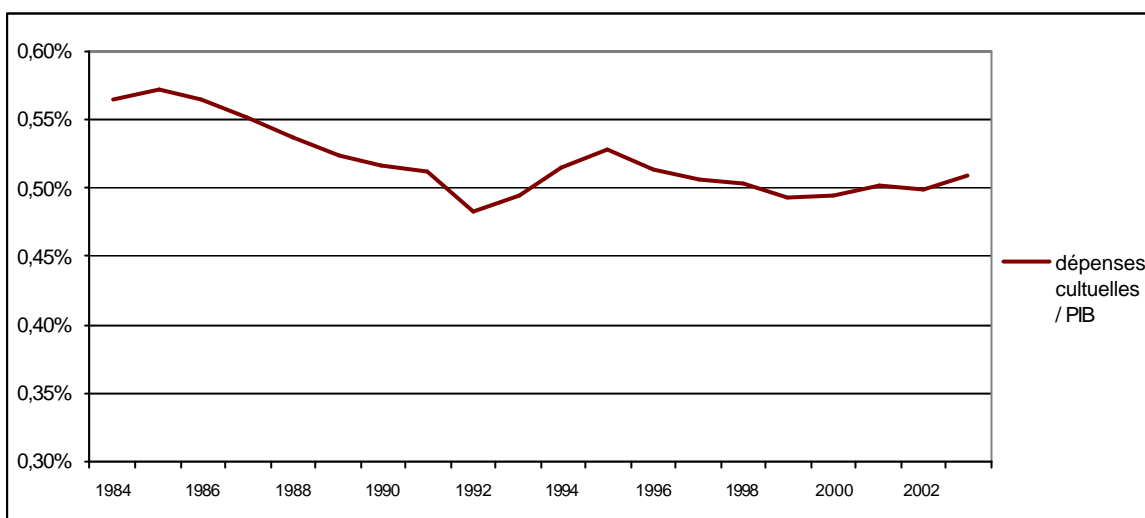
¹⁵ Cette rétropolation reproduit donc les évolutions régionales observées dans les anciennes publications du PIB à la structure présentée dans la nouvelle publication. Ceci implique l'hypothèse que le passage à la nouvelle publication (adoption des concepts SEC 95 et autres modifications méthodologiques introduites par l'ICN) n'affecte pas la statistique de la croissance régionale.

¹⁶ Comme les deux tableaux précédents, celui-ci est construit sur base des divisions 20 à 25, 46, 57 et d'une partie de la division 15.

Sur la période allant de 1984 à 2003, les dépenses de culture varient dans une fourchette de 0,48 % (en 1992) à 0,57 % (en 1985) du PIB communautaire, et s'établissent en moyenne à 0,51 % de ce même PIB.

Selon les estimations proposées, le ratio des dépenses culturelles par rapport au PIB communautaire serait en baisse sur pratiquement toute la période. En d'autres termes, les dépenses culturelles croissent moins vite que le PIB de la Communauté française.

Graphique 5. Evolution des dépenses culturelles (scénario 1) par rapport au PIB communautaire de 1984 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Second scénario

Tableau 6. Evolution des dépenses culturelles élargies par rapport au PIB communautaire de 1981 à 2003¹⁷

	dépenses totales (en euros courants)	estimation du PIB (en euros courants)	dépenses culturelles / PIB	taux de croissance annuel*
1981	237 340 697	39 309 366 992	0,604%	
1982	242 350 626	42 187 429 877	0,574%	-4,86%
1983	286 569 873	44 418 511 370	0,645%	12,31%
1984	278 143 972	47 426 498 319	0,586%	-9,10%
1985	298 957 112	50 331 142 789	0,594%	1,28%
1986	309 651 239	52 809 354 538	0,586%	-1,28%
1987	312 841 628	54 661 007 848	0,572%	-2,39%
1988	324 507 498	57 820 509 995	0,561%	-1,94%
1989	338 203 615	61 855 301 936	0,547%	-2,58%
1990	350 085 151	64 842 680 114	0,540%	-1,26%
1991	366 996 448	68 219 960 985	0,538%	-0,36%
1992	360 973 875	71 558 434 234	0,504%	-6,23%
1993	384 143 243	73 314 687 385	0,524%	3,87%
1994	419 289 587	76 407 696 575	0,549%	4,73%
1995	440 913 339	78 602 085 819	0,561%	2,22%
1996	440 244 026	80 727 183 201	0,545%	-2,78%
1997	458 434 453	83 892 040 454	0,546%	0,20%
1998	476 255 519	87 659 092 009	0,543%	-0,58%
1999	487 958 572	91 171 673 650	0,535%	-1,49%
2000	511 743 956	95 222 981 434	0,537%	0,41%
2001	533 372 666	97 540 942 402	0,547%	1,75%
2002	543 879 000	99 816 749 009	0,545%	-0,36%
2003	569 250 000	102 547 838 230	0,555%	1,88%
1984-2003	8 205 844 897	1 496 427 860 928	0,548%	-5,35%
moyenne arithmétique tca				-0,26%
tcam				-0,29%
variance				0,07%

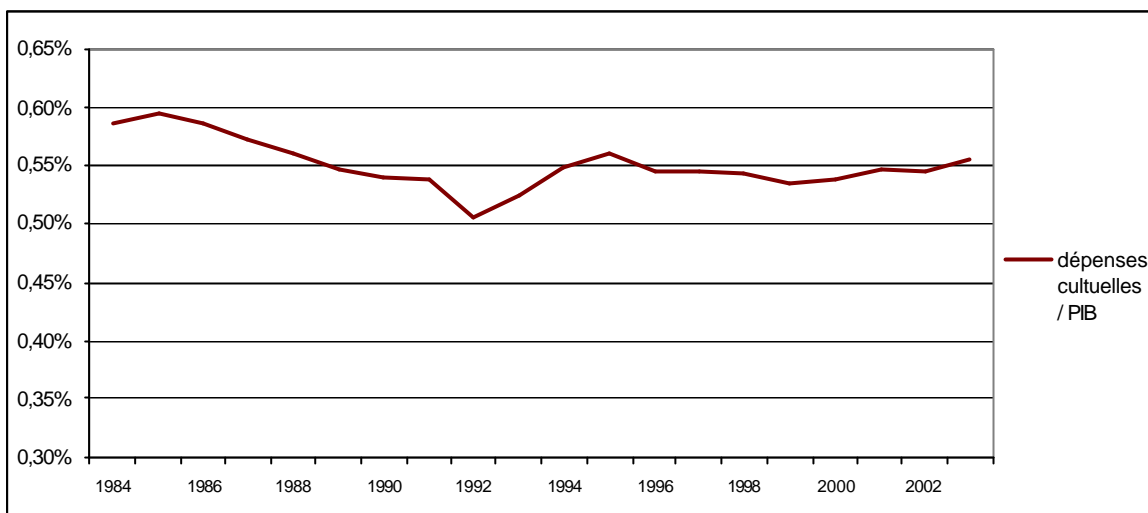
* : Nous travaillons sur base des données en euros courants. Comme nous calculons le taux de croissance d'un rapport entre deux valeurs, celui-ci est le même, que nous le calculions en termes nominaux ou en termes réels.
Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, calculs CREW ; Comptes régionaux, Agrégats par branche d'activité 1995-1999, ICN (aussi disponible sur site Internet Belgostat) et projections régionales CREW.

Avec l'élargissement du « périmètre » culturel, ce ratio est compris entre 0,50 % et 0,59 % et affiche une moyenne de 0,55%. La différence est donc minime.

D'année en année, ce ratio diminue, au rythme annuel moyen de - 0,29 %. La croissance des dépenses culturelles est inférieure à celle du PIB communautaire.

¹⁷ Nous prenons ici en compte les divisions 20 à 25, 46, 57, une partie de la 15, plus certaines allocations des divisions 11, 14, 50, 52 et 55.

Graphique 6. Evolution des dépenses culturelles élargies par rapport au PIB communautaire de 1984 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

5. Dépenses culturelles par rapport aux dépenses d'enseignement

On sait que sur la période passée en revue, la Communauté française a connu d'importantes évolutions dans l'attribution (ou l'exercice) de ses compétences, qui ne sont pas sans influencer sur sa « masse » budgétaire globale. Tenter d'observer la part prise par les dépenses culturelles dans les dépenses totales de la Communauté durant cette période est donc délicat¹⁸.

Il est par contre apparu plus réaliste de comparer les dépenses de culture et celles consacrées à l'enseignement.

Avant la communautarisation de l'enseignement (1989), la matière était gérée au niveau national et se traduisait sous forme de deux budgets : l'un était consacré à l'enseignement en régime français, et l'autre à l'enseignement néerlandophone. Pour procéder à la confrontation des sous-ensemble « Culture » et « Enseignement », ont été inventoriés les totaux des dépenses de l'éducation nationale (régime français) pour la période 1981 - 1988. La suite de la série (1989 – 2003) provient de la base de données du Ministère.

Comme l'univers budgétaire de l'enseignement a été lui-même modifié à plusieurs reprises entre 1981 et 2003¹⁹, n'ont été prises en considération que les dépenses de l'enseignement fondamental, secondaire, spécial, universitaire, supérieur non universitaire, de promotion sociale et à distance, l'enseignement artistique étant rangé, pour sa part, dans le périmètre culturel, tel que défini au début du chapitre.

¹⁸ Nous le ferons tout de même pour les années 1994 à 2004 dans la section suivante.

¹⁹ Citons par exemple l'inspection médicale scolaire. Pour certaines années, cette matière se trouve dans le budget de l'enseignement alors que pour d'autres elle fait partie des dépenses de santé.

Dans les tableaux suivants, le ratio « part de la culture dans les dépenses totalisée de culture et d'enseignement » est calculé. Les graphiques associés représentent quant à eux le rapport entre les dépenses de culture et les dépenses d'enseignement.

Premier scénario

Tableau 7. Evolution des dépenses de culture du premier périmètre et des dépenses d'enseignement de 1981 à 2003²⁰

	en euros courants			part de la culture dans les dépenses de culture et d'enseignement	taux de croissance annuel
	dépenses de culture	dépenses d'enseignement	dépenses de culture et d'enseignement		
1981	225 540 966	2 265 070 067	2 490 611 033	9,06%	
1982	231 103 696	2 630 519 659	2 861 623 356	8,08%	-10,82%
1983	273 414 163	2 646 191 488	2 919 605 651	9,36%	15,96%
1984	268 230 710	2 709 828 235	2 978 058 944	9,01%	-3,82%
1985	287 910 976	2 882 134 066	3 170 045 042	9,08%	0,84%
1986	298 377 041	2 925 009 730	3 223 386 771	9,26%	1,92%
1987	301 183 196	2 865 364 069	3 166 547 265	9,51%	2,75%
1988	310 675 039	2 906 593 720	3 217 268 759	9,66%	1,53%
1989	323 887 764	3 110 161 403	3 434 049 167	9,43%	-2,33%
1990	334 601 722	3 220 967 330	3 555 569 052	9,41%	-0,22%
1991	349 212 566	3 421 193 409	3 770 405 975	9,26%	-1,58%
1992	345 388 809	3 586 865 609	3 932 254 418	8,78%	-5,17%
1993	362 155 087	3 799 191 371	4 161 346 458	8,70%	-0,92%
1994	393 602 860	3 936 794 588	4 330 397 448	9,09%	4,44%
1995	414 825 024	3 948 636 462	4 363 461 486	9,51%	4,59%
1996	414 971 282	3 891 105 332	4 306 076 614	9,64%	1,37%
1997	424 319 346	3 999 152 204	4 423 471 550	9,59%	-0,46%
1998	441 047 201	3 991 831 908	4 432 879 110	9,95%	3,72%
1999	449 914 353	4 099 938 275	4 549 852 627	9,89%	-0,61%
2000	470 529 178	4 196 500 239	4 667 029 418	10,08%	1,96%
2001	488 977 414	4 345 127 281	4 834 104 695	10,12%	0,33%
2002	498 351 000	4 442 278 000	4 940 629 000	10,09%	-0,28%
2003	522 106 000	4 552 901 000	5 075 007 000	10,29%	1,99%
1984-2003	7 700 266 568	72 831 574 232	80 531 840 800	9,56%	14,22%
moyenne arithmétique tca					0,73%
tcam					0,70%
variance					0,06%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, Moniteur Belge (3/02/1983, 2/08/1983, 5/08/1983, 14/12/1983, 9/08/1984, 10/10/1985, 6/08/1988, 19/08/1988, 20/08/1988, 11/02/1989, 4/01/1990, 9/01/1990), calculs CREW.

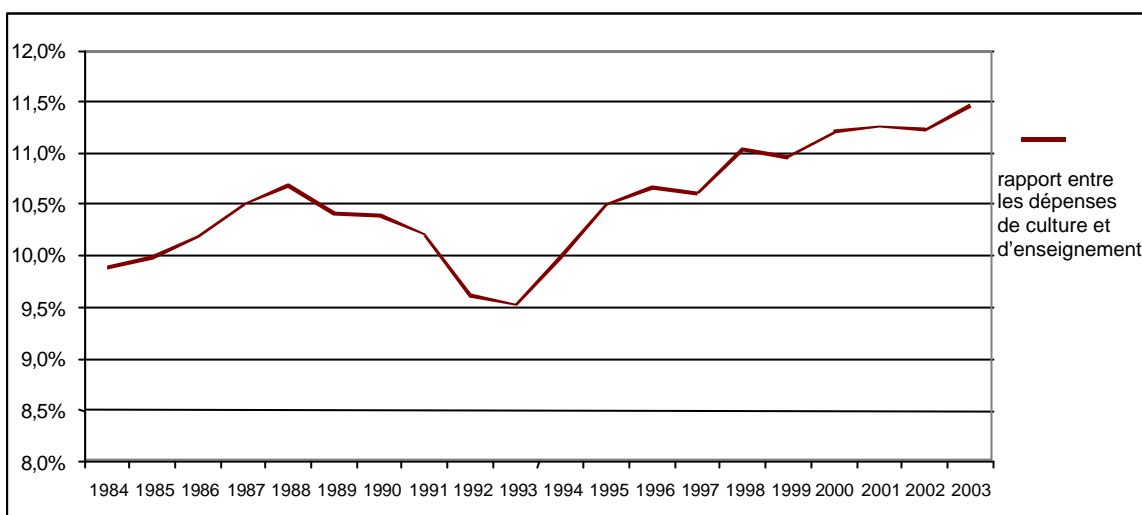
La part de la culture dans le total des dépenses de culture et d'enseignement représente en moyenne 9,56 % entre 1984 et 2003. Elle est en légère augmentation : 9,01 % en 1984, 10,28 % en 2003. Cela revient à dire que le taux de croissance du premier sous-ensemble est supérieur à celui du second : le taux de croissance annuel moyen du périmètre des dépenses culturelles présentées ici s'élève en effet à 3,57 %, tandis que celui des dépenses d'enseignement est de 2,77 %.

²⁰ Pour construire ce tableau, les divisions organiques 20 à 25, 46, 57, et une partie de la division 15 ont été prises en compte.

A huit reprises entre 1985 et 2003, le taux de croissance annuel de la part de la culture dans l'ensemble composé des dépenses de culture et d'enseignement de la Communauté est négatif.

Alors que le ratio calculé est en baisse de 1989 à 1993, il est vraisemblable que l'augmentation de la part de la culture qui se dessine à partir de 1994 est principalement expliquée par les mesures de rationalisation prises en matière d'enseignement à cette époque.

Graphique 7. Rapport entre les dépenses de culture (selon le premier scénario) et les dépenses d'enseignement de 1984 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Second scénario

Tableau 8. Evolution des dépenses de culture élargies et d'enseignement entre 1981 à 2003²¹

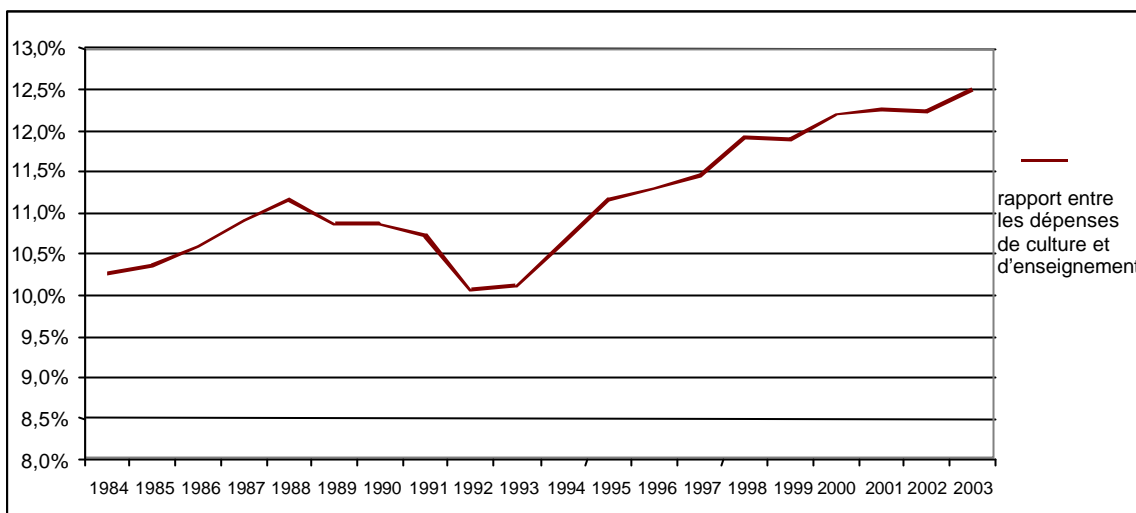
	en euros courants			part de la culture dans les dépenses de culture et d'enseignement	taux de croissance annuel
	dépenses de culture	dépenses d'enseignement	dépenses de culture et d'enseignement		
1981	237 340 697	2 265 070 067	2 502 410 765	9,48%	
1982	242 350 626	2 630 519 659	2 872 870 285	8,44%	-11,06%
1983	286 569 873	2 646 191 488	2 932 761 360	9,77%	15,83%
1984	278 143 972	2 709 828 235	2 987 972 206	9,31%	-4,73%
1985	298 957 112	2 882 134 066	3 181 091 178	9,40%	0,96%
1986	309 651 239	2 925 009 730	3 234 660 968	9,57%	1,86%
1987	312 841 628	2 865 364 069	3 178 205 697	9,84%	2,82%
1988	324 507 498	2 906 593 720	3 231 101 217	10,04%	2,03%
1989	338 203 615	3 110 161 403	3 448 365 018	9,81%	-2,35%
1990	350 085 151	3 220 967 330	3 571 052 482	9,80%	-0,04%
1991	366 996 448	3 421 193 409	3 788 189 857	9,69%	-1,18%
1992	360 973 875	3 586 865 609	3 947 839 484	9,14%	-5,62%
1993	384 143 243	3 799 191 371	4 183 334 614	9,18%	0,43%
1994	419 289 587	3 936 794 588	4 356 084 175	9,63%	4,82%
1995	440 913 339	3 948 636 462	4 389 549 801	10,04%	4,36%
1996	440 244 026	3 891 105 332	4 331 349 359	10,16%	1,19%
1997	458 434 453	3 999 152 204	4 457 586 657	10,28%	1,18%
1998	476 255 519	3 991 831 908	4 468 087 427	10,66%	3,64%
1999	487 958 572	4 099 938 275	4 587 896 847	10,64%	-0,22%
2000	511 743 956	4 196 500 239	4 708 244 195	10,87%	2,19%
2001	533 372 666	4 345 127 281	4 878 499 947	10,93%	0,59%
2002	543 879 000	4 442 278 000	4 986 157 000	10,91%	-0,23%
2003	569 250 000	4 552 901 000	5 122 151 000	11,11%	1,89%
1984-2003	8 205 844 897	72 831 574 232	81 037 419 128	10,13%	19,39%
moyenne arithmétique tca					0,96%
tcam					0,94%
variance					0,06%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, Moniteur Belge (3/02/1983, 2/08/1983, 5/08/1983, 14/12/1983, 9/08/1984, 10/10/1985, 6/08/1988, 19/08/1988, 20/08/1988, 11/02/1989, 4/01/1990, 9/01/1990), calculs CREW.

Le fait d'élargir le champ de la culture modifie de moins de 1 % la part moyenne de la culture dans le total (10,13 % au lieu de 9,56 %). Six observations de taux de croissance annuels sont négatives entre 1985 et 2003.

²¹ Par rapport aux tableaux présentés, nous avons en plus tenu compte d'allocations des divisions organiques 11, 14, 50, 52 et 55.

Graphique 8. Rapport entre les dépenses de culture et d'enseignement selon le périmètre élargi de 1984 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

6. Poids des dépenses culturelles dans l'ensemble des dépenses de la Communauté

Depuis 1994, les compétences exercées par la Communauté n'ont plus été modifiées. Nous pouvons donc, pour la période allant de 1994 à 2003, examiner la part que la culture représente dans l'ensemble des dépenses de la Communauté française.

Notons cependant que tous les moyens inscrits au budget des dépenses de la Communauté ne correspondent pas à des moyens attribués directement aux compétences qui sont les siennes. Sont en effet également compris dans cet ensemble des montants alloués au remboursement des charges d'intérêt ou à des transferts vers d'autres niveaux de pouvoirs (Région wallonne, Commission communautaire française). La Communauté verse ainsi à ces deux institutions des moyens pour la gestion de compétences qui leur ont été cédées. Mais ces moyens sont inférieurs au coût que cette gestion représente pour la COCOF et la Région wallonne. Il s'agit en d'autres termes d'un soutien financier de la COCOF et de la Région wallonne en faveur de la Communauté française.

Ces mesures sont entrées en vigueur en 1993. Afin d'avoir une situation homogène sur la période de calcul de ce ratio, celui-ci n'est établi qu'à partir de 1994.

Premier scénario

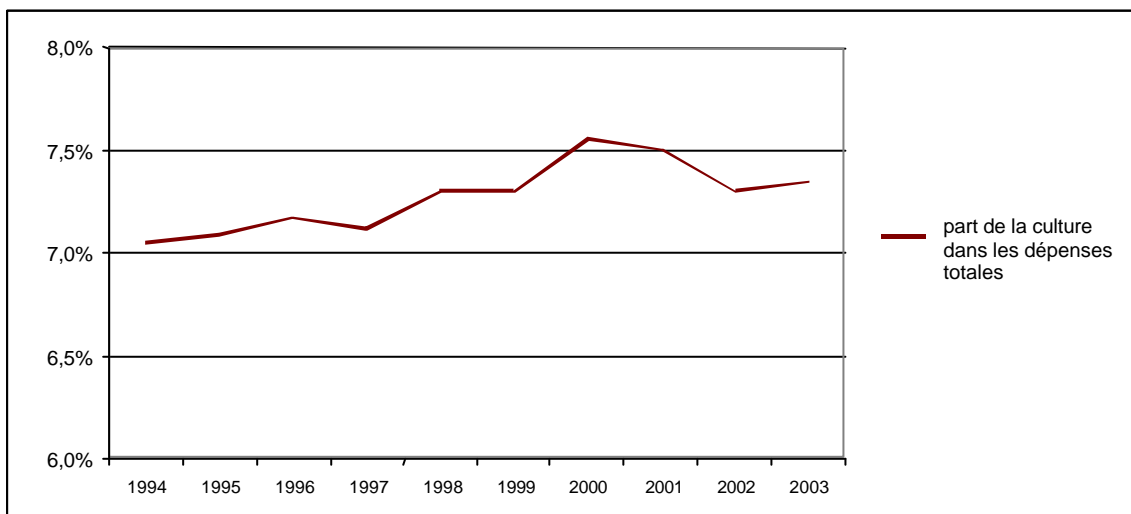
Tableau 9. Part de la culture (périmètre restreint) dans l'ensemble des dépenses communautaires de 1994 à 2003

	dépenses de culture (en euros courants)	dépenses totales (en euros courants)	culture / total	taux de croissance annuel
1994	393 602 860	5 581 012 843	7,05%	
1995	414 825 024	5 851 025 907	7,09%	0,53%
1996	414 971 282	5 785 869 573	7,17%	1,16%
1997	424 319 346	5 959 742 092	7,12%	-0,73%
1998	441 047 201	6 036 427 953	7,31%	2,62%
1999	449 914 353	6 160 454 042	7,30%	-0,04%
2000	470 529 178	6 224 445 276	7,56%	3,51%
2001	488 977 414	6 519 572 433	7,50%	-0,78%
2002	498 351 000	6 821 193 000	7,31%	-2,59%
2003	522 106 000	7 105 625 000	7,35%	0,57%
1984-2003	4 518 643 659	62 045 368 120	7,28%	4,19%
moyenne arithmétique tca				0,47%
tcam				0,46%
variance				0,03%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, calculs CREW.

De 1994 à 2000, la part de la culture dans le budget communautaire a connu une augmentation quasi chaque année. Par contre, depuis 2001, une légère diminution est observée. Cette baisse est entre autre due à l'augmentation des dépenses liées à la dette directe de la Communauté française. En effet, ces dépenses de dette augmentent de plus de 350 000 euros entre les budgets 2001 ajusté et 2003 ajusté.

Graphique 9. Poids de la culture (périmètre restreint) dans le budget communautaire de 1994 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Second scénario

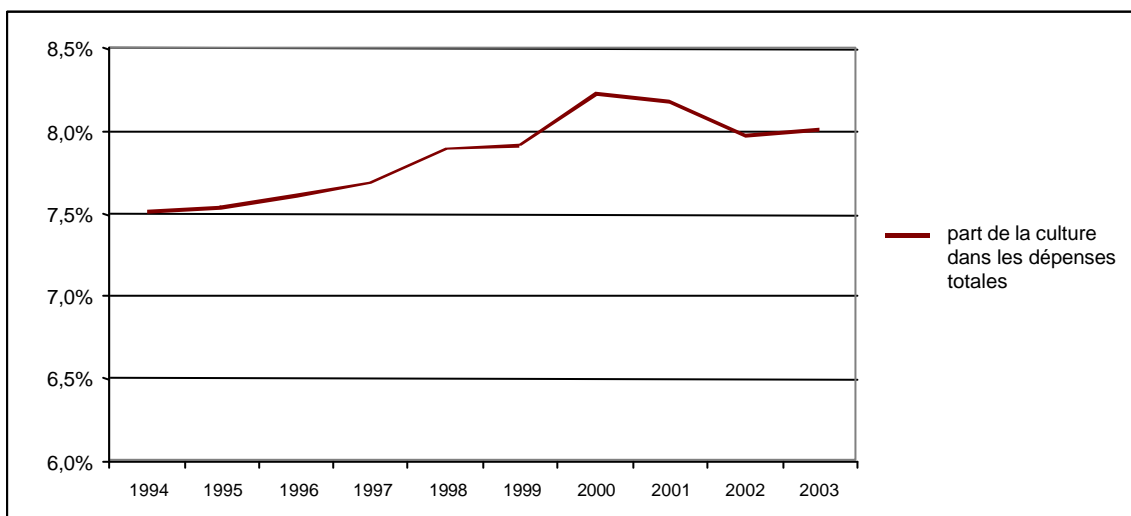
Tableau 10. Part de la culture (périmètre élargi) dans l'ensemble des dépenses communautaires de 1994 à 2003

	dépenses de culture (en euros courants)	dépenses totales (en euros courants)	culture / total	taux de croissance annuel
1994	419 289 587	5 581 012 843	7,51%	
1995	440 913 339	5 851 025 907	7,54%	0,30%
1996	440 244 026	5 785 869 573	7,61%	0,97%
1997	458 434 453	5 959 742 092	7,69%	1,09%
1998	476 255 519	6 036 427 953	7,89%	2,57%
1999	487 958 572	6 160 454 042	7,92%	0,39%
2000	511 743 956	6 224 445 276	8,22%	3,80%
2001	533 372 666	6 519 572 433	8,18%	-0,49%
2002	543 879 000	6 821 193 000	7,97%	-2,54%
2003	569 250 000	7 105 625 000	8,01%	0,48%
1984-2003	4 881 341 118	62 045 368 120	7,87%	6,63%
moyenne arithmétique tca				0,73%
tcam				0,72%
variance				0,03%

Sources : Documents budgétaires de la Communauté française, calculs CREW.

Selon ce second scénario, la part qu'occupe la culture dans le budget de la Communauté française est en constante augmentation entre 1994 et 2000.

Graphique 10. Poids de la culture (périmètre élargi) dans le budget communautaire de 1994 à 2003



Sources : Documents budgétaires de la Communauté française et calculs CREW.

Liste des tableaux

Tableau 1. Evolution des crédits alloués à la culture de 1981 à 2003.....	7
Tableau 2. Evolution des crédits alloués à la culture de 1981 à 2003, selon le périmètre élargi.....	8
Tableau 3. Evolution des dépenses culturelles rapportées au nombre d'habitants de 1981 à 2003.....	10
Tableau 4. Evolution des dépenses culturelles élargies rapportées au nombre d'habitants de 1981 à 2003	12
Tableau 5. Evolution des dépenses culturelles par rapport au PIB communautaire de 1981 à 2003	14
Tableau 6. Evolution des dépenses culturelles élargies par rapport au PIB communautaire de 1981 à 2003	16
Tableau 7. Evolution des dépenses de culture du premier périmètre et des dépenses d'enseignement de 1981 à 2003	18
Tableau 8. Evolution des dépenses de culture élargies et d'enseignement entre 1981 à 2003.....	20
Tableau 9. Part de la culture (périmètre restreint) dans l'ensemble des dépenses communautaires de 1994 à 2003	22
Tableau 10. Part de la culture (périmètre élargi) dans l'ensemble des dépenses communautaires de 1994 à 2003	23

Liste des graphiques

Graphique 1. Taux de croissance annuels des dépenses de culture exprimées en euros constants de 1985 à 2003	8
Graphique 2. Taux de croissance annuels des dépenses de culture élargies exprimées en euros constants de 1985 à 2003.....	9
Graphique 3. Evolution des dépenses culturelles exprimées en euros constants (scénario 1) rapportées au nombre d'habitants de 1984 à 2003.....	11
Graphique 4. Evolution des dépenses culturelles exprimées en euros constants rapportées au nombre d'habitants de 1984 à 2003 selon le périmètre élargi.....	13
Graphique 5. Evolution des dépenses culturelles (scénario 1) par rapport au PIB communautaire de 1984 à 2003	15
Graphique 6. Evolution des dépenses culturelles élargies par rapport au PIB communautaire de 1984 à 2003 .	17
Graphique 7. Rapport entre les dépenses de culture (selon le premier scénario) et les dépenses d'enseignement de 1984 à 2003.....	19
Graphique 8. Rapport entre les dépenses de culture et d'enseignement selon le périmètre élargi de 1984 à 2003	21
Graphique 9. Poids de la culture (périmètre restreint) dans le budget communautaire de 1994 à 2003	22
Graphique 10. Poids de la culture (périmètre élargi) dans le budget communautaire de 1994 à 2003	23